

Pour établir une entente entre ces deux commissions

L'HOPITAL MUNICIPAL VEUT SE FAIRE PAYER POUR LES TRAVAILLANTS DE QUEBEC SOIGNÉS ICI.

On a décidé, hier soir, à une assemblée des directeurs de l'hôpital municipal de déléguer le Docteur D. M. Robertson et W. E. Best, après de la Commission de Compensation aux travailleurs des provinces d'Ontario et de Québec, pour que celles-ci s'entendent pour payer les soins donnés aux patients venant d'une autre province. En ce moment, Québec refuse de payer pour ces citoyens soignés dans des hôpitaux de l'Ontario, et vice versa.

La situation est sérieuse, surtout pour l'hôpital municipal d'Ottawa qui a cause de ce différend avec les grandes industries et les camps forestiers de la province de Québec se voient inondés par des patients qui tentent de tromper en donnant des adresses locales.

Le Comité NOMME Sur la suggestion du commissaire York, un comité composé de John Bain, Hugh Carson et E. Norman Smith a été nommé pour faire une enquête sur les taux, surtout pour les chambres privées et semi-privées.

Les directeurs ont autorisé Mlle Gertrude Bennett, surintendante des infirmières, à recevoir à un thé les 400 déléguées de l'Association des infirmières diplômées d'Ontario, qui se réunissent en convention, à Ottawa, au printemps.

Le Dr Robertson montre dans son rapport qu'au premier octobre de cette année il y avait un patient de moins qu'à pareille date l'an dernier, soit 407 pour 1930, et 409 pour 1930. Pendant le mois il y eut une augmentation de 37 sur le nombre de patients admis, soit 840 cette année et 803 en 1930. Il y eut aussi une augmentation dans le nombre de patients renvoyés, soit 820 en 1931 et 799 en 1930. À la fin du premier novembre, il y avait 428 patients à l'hôpital, comparés aux 413 à pareille date l'an dernier.

Il y eut une diminution de 223 jours, dans le nombre de jours des patients privés, pendant le mois. En même temps le nombre de patients semi-privés, a augmenté de 47, mais il y a une diminution de 483 jours. Le même nombre que l'an dernier, soit 66 patients, payant leurs frais, fut admis à la salle publique.

Le nombre des patients au frais de la ville a augmenté de 45, à 270. Le nombre de jours a aussi augmenté de 4209 à 6214. Les admissions gratuites furent de 2 comparées à zéro l'an dernier, et le nombre de employés soignés augmenta de 12 à 22. Les admissions totales de 1931 furent de 840, comparées à 803 en 1930. L'augmentation en jours fut de 347, soit 12 715 en 1931 et 12 368 en 1930.

Étaient présents: le maire J. J. Allen, président, le commissaire J. W. York, l'échevin A. Bélanger, J. E. Best, John Blain, O. J. Major et F. Norman Smith. Le Dr A. S. McElroy, représentant le Comité consultatif, N. H. H. Lett, secrétaire et le Dr D. M. Robertson, surintendant de l'hôpital.

La Cité interjetée appel du jugement de Ray. Lebrun

LE JUGE CONSTANTINEAU AVAIT ACCORDÉ UN JUGEMENT DE \$375 AU DEMANDEUR.

La cour de cassation devra se prononcer dans l'appel de la Cité du jugement rendu en cour du comté de Carleton par l'hon. juge Albert Constantineau dans la cause Raymond Lebrun contre la corporation de la Cité d'Ottawa. La ville avait été trouvée responsable des dommages, au montant de \$375 avec frais et dépens, causés par une collision, rue Nicolas et avenue Laurier-Est, en février, entre l'auto dont se servait la police et un auto conduit par Raymond Lebrun.

M. Lebrun avait poursuivi, soutenant que le policier au volant aurait dû arrêter son auto, rue Nicolas. Un occupant de l'auto de Lebrun fut blessé. La Cité craint que cette victime n'intente à son tour une action en dommages-intérêts.

La Cité veut délimiter si un auto abandonné trouvé par la police et employé par celle-ci pour son travail devient propriété municipale et rend la corporation responsable des dommages en cas d'accident. Après avoir trouvé l'auto, la police fit des recherches pour son propriétaire. Elle réussit à le trouver à Windsor, Ont., mais celui-ci en repudia la propriété. L'auto fut ensuite mise au service actif de la police et fut utilisée contre la Cité. M. P. B. Proctor, C. R. procureur de la Cité, a tracé l'appel.

Treize à l'amende

Le magistrat Boucher, siégeant hier en cour de police du comté, a condamné treize violateurs des règlements de la circulation à diverses amendes variant de \$2 à \$15 en plus des frais de la cour.

Numéros Gagnants Du Concours du Pain aux Tomates

33 89 121 133

APPELEZ Car. 6500 DOMINION BAKERIES LIMITED

Numéros Gagnants Du Concours du Pain aux Tomates

33 89 121 133

APPELEZ Car. 6500 DOMINION BAKERIES LIMITED

Numéros Gagnants Du Concours du Pain aux Tomates

33 89 121 133

APPELEZ Car. 6500 DOMINION BAKERIES LIMITED



Faits-Ottawa

100 dollars d'amende. Pour infraction du règlement d'enregistrement dans un hôtel local, Alexander Radcliffe, du chemin de Montréal, a été condamné en cour de police ce matin à 100 dollars d'amende avec dépens ou un mois de prison.

3 mois de prison. Alexandre Fréchette, 107 rue Clarence, qui s'est avoué coupable en cour de police d'avoir reçu ou gardé en sa possession des articles appartenant au Château Laurier, a été condamné en cour de police ce matin à une période de trois mois de prison.

Stationnement illégal. Pour stationnement illégal de leur automobile, William M. Stewart, et George A. Welch, 164 rue Waverley, ont été condamnés en cour de police ce matin à une amende de 3 dollars avec dépens.

Lumières insuffisantes. Pour n'avoir pas porté toutes les lumières requises sur leurs automobiles, Donat Lafond, 513 rue St-Patrice; Louis Gauvreau, 292 avenue Daly; Martin S. Daly, 46 rue Wurttemberg; et Horace Cloutier, 229 rue St-Patrice, ont dû payer chacun une amende de 3 dollars, avec dépens.

Pour voies de fait. Sur le personnel de Germain Quirolette, 200 1/2 rue Clarence, Liuz Trudel, 285 rue Murray, a dû payer en cour de police ce matin une amende de trois dollars avec dépens.

Intersection d'arrêt. James Gillespie, de Westboro, a dû payer une amende de trois dollars avec dépens en cour de police ce matin pour avoir négligé d'arrêter son automobile à une intersection d'arrêt de la ville.

Tuyaux surchauffés. Des tuyaux de fournaise surchauffés ont mis le feu hier soir dans la cave de M. R. McArthur, 15 avenue Arlington. Les pompiers maîtrisèrent les flammes en quelques instants. Les dommages causés sont d'environ 25 dollars.

Trouvés par la police. Les cinq jeunes gens d'Ottawa qui étaient partis de la demeure de leurs parents depuis hier, ont été localisés à Montréal, grâce aux efforts de la police d'Ottawa. Ils seront ramenés à Ottawa ce soir. Les parents des jeunes gens ont approuvé leur engagement à Halifax pour s'engager à bord d'un bateau.

On demande partage égal du patronage

A une réunion de l'Association conservatrice de l'est d'Ottawa, on a décidé de demander au comité central, que le patronage soit divisé également entre les citoyens de la basse-ville et ceux de la haute-ville.

On prétend ainsi pouvoir remédier à la situation ridicule qui existe actuellement, et qui fait que les libéraux ont reçu plus de protection de l'Association que les membres de l'Association eux-mêmes.

Une lettre de Frank LaFortune, a été lue à l'assemblée. M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

Faits-Ottawa

100 dollars d'amende. Pour infraction du règlement d'enregistrement dans un hôtel local, Alexander Radcliffe, du chemin de Montréal, a été condamné en cour de police ce matin à 100 dollars d'amende avec dépens ou un mois de prison.

3 mois de prison. Alexandre Fréchette, 107 rue Clarence, qui s'est avoué coupable en cour de police d'avoir reçu ou gardé en sa possession des articles appartenant au Château Laurier, a été condamné en cour de police ce matin à une période de trois mois de prison.

Stationnement illégal. Pour stationnement illégal de leur automobile, William M. Stewart, et George A. Welch, 164 rue Waverley, ont été condamnés en cour de police ce matin à une amende de 3 dollars avec dépens.

Lumières insuffisantes. Pour n'avoir pas porté toutes les lumières requises sur leurs automobiles, Donat Lafond, 513 rue St-Patrice; Louis Gauvreau, 292 avenue Daly; Martin S. Daly, 46 rue Wurttemberg; et Horace Cloutier, 229 rue St-Patrice, ont dû payer chacun une amende de 3 dollars, avec dépens.

Pour voies de fait. Sur le personnel de Germain Quirolette, 200 1/2 rue Clarence, Liuz Trudel, 285 rue Murray, a dû payer en cour de police ce matin une amende de trois dollars avec dépens.

Intersection d'arrêt. James Gillespie, de Westboro, a dû payer une amende de trois dollars avec dépens en cour de police ce matin pour avoir négligé d'arrêter son automobile à une intersection d'arrêt de la ville.

Tuyaux surchauffés. Des tuyaux de fournaise surchauffés ont mis le feu hier soir dans la cave de M. R. McArthur, 15 avenue Arlington. Les pompiers maîtrisèrent les flammes en quelques instants. Les dommages causés sont d'environ 25 dollars.

Trouvés par la police. Les cinq jeunes gens d'Ottawa qui étaient partis de la demeure de leurs parents depuis hier, ont été localisés à Montréal, grâce aux efforts de la police d'Ottawa. Ils seront ramenés à Ottawa ce soir. Les parents des jeunes gens ont approuvé leur engagement à Halifax pour s'engager à bord d'un bateau.

On demande partage égal du patronage

A une réunion de l'Association conservatrice de l'est d'Ottawa, on a décidé de demander au comité central, que le patronage soit divisé également entre les citoyens de la basse-ville et ceux de la haute-ville.

On prétend ainsi pouvoir remédier à la situation ridicule qui existe actuellement, et qui fait que les libéraux ont reçu plus de protection de l'Association que les membres de l'Association eux-mêmes.

Une lettre de Frank LaFortune, a été lue à l'assemblée. M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

M. LaFortune remercie l'association pour sa coopération et pour l'aide qu'elle lui a apportée pour la nomination comme inspecteur de la police, dans la ville de LaFortune.

TOURNEE DE CONFÉRENCES DE M. SÉRAPHIN MARION

M. Séraphin Marion, président de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, partira demain pour faire une troisième tournée de conférences sous les auspices du Canadian Club d'Ottawa. Il se dirigera cette année vers l'ouest de l'Ontario.

M. Marion adressera la parole aux endroits suivants: Guelph, Sarnia, Toronto, Brockville, Stratford, Peterboro, Windsor et quelques autres villes. Il donnera les conférences en anglais à des clubs d'anglo-saxons sur le sujet suivant: "Le véritable visage de la province de Québec". C'est la troisième année consécutive que M. Marion entreprend une tournée de ce genre à la demande du Canadian Club. Il y a deux ans, il donna une série de conférences dans l'ouest canadien, et l'an dernier, dans les Provinces Maritimes. La tournée de M. Marion dans l'ouest de l'Ontario se prolongera pendant deux semaines environ.

Convention des nôtres dimanche, au Français pour élire un aspirant

L'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa termine les préparatifs pour l'événement historique de dimanche prochain.

Les préparatifs sont pour ainsi dire terminés pour la grande convention nationale des électeurs de langue française d'Ottawa. Notre électoral a été invité par l'Association Saint-Jean-Baptiste à se rendre au théâtre Français, rue Dalhousie, pour se choisir un candidat officiel au Bureau municipal des Commissaires, dimanche prochain à 2 h. 30.

Privé depuis un an, par des luttes intestines d'ailleurs, d'un représentant à la Chambre Haute de l'hôtel de ville, les votants de langue française veulent, cette année, offrir un front uni afin que le lundi, 7 décembre prochain, un Canadien-français puisse le représenter au Bureau des Commissaires.

Après-midi, à cinq heures, l'exécutif de l'Association et les distingués compatriotes, qu'il s'est adjoint pour la convention, siégeront pour déterminer les règlements qui régiront la convention de dimanche après-midi.

Le commissaire François-Fidèle LaFortune, qui remplit en ce moment une importante position gouvernementale, serait présenté "pro-forma" aux assises nationales de dimanche prochain. Les échevins Fulgence Charpentier, Aristide Bélanger et Wilfrid St-Aubin seront probablement les aspirants mis en nomination.

GÉRANT CHEZ ZELLERS M. Herbert Sleaco invité à donner des explications

Les membres du comité des Terrains de jeu, réunis hier soir, ont refusé d'autoriser le paiement de la somme de \$86.40 à l'entrepreneur W.-H. McLaughlin, pour travaux supplémentaires exécutés aux salles de tennis du terrain de jeu de la rue Somerset-est. Ces travaux ont été faits à la demande de M. Herbert Sleaco, de la Commission d'Urbanisme, et le comité prétend qu'il n'avait aucune autorité en la matière. Avant de voter le montant, le comité interrogea M. Sleaco. Il a été invité à assister à la prochaine réunion. M. McLaughlin sera aussi présent pour donner des explications.

Il y a quelque temps, M. McLaughlin eut le contrat pour la construction des salles de toilette. Des travaux supplémentaires furent exécutés sur les ordres de M. Sleaco, qui les avaient jugés nécessaires. Il prétend aussi qu'il avait juridiction dans la matière.

Le comité a reçu des soumissions pour l'installation de souffleurs à charbon aux bains Public et Champlain. Les soumissions furent comparées par M. Robert Barsalou, Roy, avocat de la ville, le comité ne poursuivant pas les deux femmes qui ont mordu le surveillant Jack Gladstone. Les frais médicaux sont de \$11 seulement et le comité tentera de se faire rembourser sans prendre de mesures légales.

Le projet a toujours agité les cercles municipaux, mais voici qu'une occasion favorable de le mettre à exécution se présente. Le gouvernement a annoncé qu'il défrayera les 25 pour cent du coût de toute construction municipale, la ville croit le moment opportun de lancer un programme de construction dont elle retirera de grands bénéfices.

Le Bureau étudie la question cet après-midi. Il recevra en même temps un rapport de l'ingénieur Askwith au sujet des bâtisses que la ville veut construire sur sa propriété du chemin Bayview.

Le comité fédéral que le gouvernement a nommé récemment pour étudier le problème du parc de la Confédération a tenu cet après-midi sa première réunion dans les bureaux de sir George Perley. Le maire Allen y surveilla les intérêts de la corporation.

Dr D. CARON ÉLU MAIRE DE MANCHESTER

MANCHESTER, New-Hampshire, 10.-M. le Dr Damase Caron, candidat démocrate, a été élu maire de la ville de Manchester contre M. A. Chur-E. Moreau qui sollicitait la quatrième mandat. Les démocrates ont remporté la victoire sur toute la ligne et le nouveau maire aura l'appui de huit échevins de son parti. La majorité de M. le Dr Caron est de 17 à 10.

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu le mercredi soir, 11 novembre, à la salle paroissiale St-François, Ottawa-est, sous les auspices de l'Association municipale canadienne-française d'Ottawa-est. De magnifiques prix attendent les gagnants. Venez en foule!

Calendrier de la Bonne Ste-Anne

Le Calendrier de la Bonne Sainte-Anne, vient de paraître en 1931. Il est très beau. L'image représente l'ancienne Basilique et les environs. La richesse des couleurs est un charme.

Calendrier de la Bonne Ste-Anne

Calendrier de la Bonne Ste-Anne

Calendrier de la Bonne Ste-Anne

Calendrier de la Bonne Ste-Anne

DANS ST-GEORGE

Le colonel R. GIRARD serait candidat à l'échevinage dans le quartier St-Georges, aux prochaines élections municipales.



Le col. Girard à l'échevinage dans St-Georges

Nous apprenons de source certaine que le lieutenant-colonel R. Girard sera candidat au poste d'échevin du quartier St-Georges aux prochaines élections municipales.

M. Girard est un citoyen bien connu et très estimé de la Capitale, et en particulier du quartier Saint-Georges où il a élu domicile depuis 26 ans.

Après avoir fait du journalisme à Montréal et à Ottawa, il est entré dans le Service Civil. Depuis 23 ans, il est traducteur parlementaire aux Débits de la Chambre des Communes.

Le Lieutenant-colonel Girard est le fondateur de l'Alliance Française à Ottawa, et pendant cinq ans, président de l'Institut Canadien-Français et, pendant quelque temps, membre de l'exécutif du "Canadian Club". Il est aussi un ancien commandant du Régiment de Hull.

Vétéran de la grande guerre, le nouveau candidat est décoré de la Croix de guerre et le gouvernement français lui a décoré de la Légion d'honneur et du titre d'officier de l'Instruction publique.

Écrivain distingué, M. Girard est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont eu leur célébrité.

M. Girard pose sa candidature à la demande d'un grand nombre de citoyens influents du quartier St-Georges.

Quarante-Heures à l'Université

Les Quarante-Heures s'ouvriront demain matin à 8 h. 45 à l'Université d'Ottawa et seront ouvertes au public.

La messe d'ouverture, dans la chapelle neuve de l'Université, sera suivie d'une procession. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Jeudi matin, la messe de la seconde journée sera célébrée à sept heures.

Vendredi matin, à 8 h. 45, il y aura messe de clôture avec procession. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée et une nuit.

Conférence de M. Charles-A. Latour

L'INSPECTEUR DE LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES D'OTTAWA PARLE DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIONNEL. Hier, au CONSEIL CHAMPLAIN.

Les membres du Conseil Champlain, Ch.-vailleurs de Colomb, et leurs invités avaient le plaisir d'entendre une intéressante conférence sur le système éducationnel de la province d'Ontario, hier soir, par l'inspecteur Charles-Auguste Latour de la Commission des Écoles Séparées d'Ottawa.

Léonard-E. Beaulieu a présenté au conseil M. Régis Roy a remercié M. Latour.

Pour agrémenter cette nouvelle soirée de la série de conférences des Chevaliers, M. Paul Boucher, basse, a rendu quelques soli. Il était accompagné par M. Robert Barsalou, Roy, a remercié M. Latour.

M. Emond, charcutier bien connu de la rue Rideau, fit les honneurs du plantureux goûter.

Funérailles de Joseph Dicaire

Les funérailles de M. Joseph Dicaire, décédé dimanche dernier, ont eu lieu ce matin à l'église St-Charles.

M. l'abbé F. X. Barrette, curé, officiait au service.

La chorale paroissiale fit les frais du chant.

Les principaux deuilants étaient les fils du défunt, Henri, Rivard et Donat; son gendre, M. Henri Godmaire, son beau-frère M. Ernest Lacroix et ses neveux MM. Joseph Lévesque, Adrien Lacroix et Léopold Lacroix.

École Supérieure

L'École Supérieure de l'Université a l'honneur de vous inviter à son cours de Sociologie qui sera donné dans la Salle Académique, à 8 heures et quart du soir, le mercredi 11 novembre.



Monsieur Paul Fontaine y traitera le sujet suivant: "Les lois économiques du salaire".

Ouverture DES Chapeaux d'Hiver

Le Turban, le Béret florentin, le Giletto, toutes les nouvelles conceptions se trouveront dans l'Ouverture des Chapeaux d'Hiver de Murphy-Gamble, mercredi.

En vedette parmi les ravissantes nouvelles créations de la mode se présentent les chapeaux à calotte drapée, les nouveaux bérets, les fascinants nouveaux turbans, etc. De riches velours, satin, tissus métalliques et peluche de chapeliers.

Vous êtes cordialement invités à venir voir ces nouveaux chapeaux.

MURPHY-GAMBLE Limited

Mme Bélanger au N.-Brunswick

"Votre voyage au Nouveau-Brunswick, madame la présidente ne manquera pas d'aider à un rapprochement et à un accroissement du sens de solidarité entre notre peuple et de nos frères et les groupes canadiens-français du reste du pays; rapprochement et solidarité qui ne peuvent que signifier plus de force et d'influence dans les domaines national et religieux. En affiliant nos couvents des provinces maritimes, les Associations Fédérées font oeuvre patriotique et éminemment catholique. Je bénis votre Mission et j'aimerais voir toute nos mères d'enseignement supérieur entrer dans le mouvement et participer à nos oeuvres d'apostolat." Ainsi s'exprimait en substance monseigneur E.-P. Chiasson, évêque de Chatham, lors de la visite que lui faisait madame Aurélien Bélanger, présidente générale des Associations Fédérées des Anciens des Couvents Catholiques au cours d'une tournée d'organisation dans les couvents du Nouveau-Brunswick.

Malgré le temps restreint dont elle pouvait disposer, madame Bélanger visita maints couvents de langue française; dans le Nouveau-Brunswick, les couvents des RR. Soeurs de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur à St-Joseph-de-Memramouk; à Beauceville et à Moncton, le couvent des RR. Filles de la Sagesse à Edmundston; dans la province de Québec, les monastères des RR. Soeurs Ursulines de Rimouski et de Québec, le couvent des RR. Soeurs de la Charité à Rimouski et le couvent des RR. Soeurs du Bon-Pasteur à Rivière-du-Loup.

Cette propagande prit la forme de visites à leurs Excellences les Evêques de Saint-Jean, Chatham et Rimouski; aux membres du clergé et aux dirigeants de l'opinion et de la nation, ainsi que de conférences aux membres des communautés religieuses, à des réunions d'anciennes élèves, aux pensionnaires des couvents et à des assemblées publiques.

Comme résultat, madame Bélanger, à son retour à Montréal, samedi dernier, pouvait présenter au bureau de direction des A. F. A. C. C. un rapport des plus encourageants contenant l'assurance de la formation prochaine de plusieurs nouvelles amicales et de leur affiliation aux Associations Fédérées.

L'adhésion des monastères des Ursulines et des couvents des Soeurs du Sacré-Coeurs ajoute deux autres communautés aux dix-sept communautés enseignantes dont les anciennes faisaient jusque partie de la fédération. L'adhésion des couvents nouveaux dont le ralliement est assuré à la suite de la visite de madame la présidente augmentera sensiblement le nombre des couvents fédérés, qui est aujourd'hui de 115.

L'organisation des provinces maritimes assure leur caractère national aux Associations Fédérées, qui comprennent maintenant les districts de l'Est, de Québec, de Montréal, d'Ottawa et de l'Ouest.

Pour vitesse. Bruce R. Davis, 37 rue Arthur, a payé 10 dollars d'amende avec dépens pour excès de vitesse en automobile dans les rues de la ville.

Docteur Rodolphe Tanguay CHIRURGIE et MEDECINE 49, Beach - Sudbury, Ont.

ESSENCE IMPORTÉE

Le nouveau tableau des droits d'importation imposés à l'essence raffinée, importée des États-Unis, a été publié par le ministre du Revenu National, l'hon. E.-B. Ryckman. Le nouveau tarif est en vigueur depuis samedi.

L'essence importée de la Pennsylvanie, de New-York et de toute la côte de l'Atlantique est frappée d'un droit de 7.72 cents; Toledo, de Detroit, Cleveland et la région, 8.333 cents; Chicago et la région, 7.233 cents; Minneapolis et la région, 7.583 cents; Wood River, St-Louis et la région, 6.833 cents; la région centrale, qui comprend les États de l'Oklaoma, Kansas et une partie du Missouri et de l'Arkansas et le nord du Texas, 5.083 cents; le sud du Texas et la Louisiane, 6.633 cents; Montana et la région, 8.083 cents.

Ces droits sont imposés d'après les prix du pétrole brut, dans les différentes régions productrices.

A. M. Bélanger, D.O. OPTOMETRISTE Spécialiste pour la vue Edifice Plaza - 45, Rideau (Au-dessus de McKerracher-Wanless).